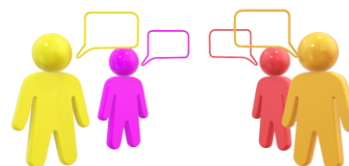


FEDERATION DES ORTHOPHONISTES DE FRANCE
16, rue des Champs de Charolles
71120 CHAROLLES
Tél : 03 88 35 90 52
Mail : fof.federation@gmail.com
<https://federation-des-orthophonistes-de-france.fr/>

N° Siret : 313 721 292 00081
Statut juridique : Association
N° de formateur : 27 71 03075 71

FORMATION



LES TROUBLES DE LA COGNITION MATHÉMATIQUE : COGNITION NUMÉRIQUE ET PROBLÈMES ARITHMÉTIQUES À ÉNONCÉS VERBAUX

Lydie MOREL est
orthophoniste,
responsable de
formation et co-
fondatrice de
l'Association Cogi'Act.

Dates et horaires :

- * Lundi 23 et mardi 24 septembre 2024
- * Lundi 2 et mardi 3 décembre 2024

Les lundis : de 9^H00 à 13^H00 et 14^H00 à 17^H30

Les mardis : de 8^H30 à 12^H30 et 13^H30 à 17^H00

Lieu de la formation et plan d'accès :

[CISP Paris Kellermann](#)

17, boulevard Kellermann – 75013 PARIS

Public visé :

Ces journées de formation s'adressent à des orthophonistes exerçant dans un cadre libéral, au sein d'établissements médico-sociaux, médico-éducatifs ou dans des établissements sanitaires.

Pré-requis :

Être titulaire d'un Certificat de Capacité en Orthophonie.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous sommes à votre disposition, si vous êtes en situation de handicap, pour évaluer avec vous une manière d'adapter la formation ou de compenser votre handicap.

N'hésitez pas à nous contacter par mail à :

✉ fof.formation@gmail.com

Tarifs (pour les 2 sessions de 2 jours chacune) :

Au titre de la formation professionnelle personnelle

- Adhérents FOF : 600€
- Non adhérents : 750€

Au titre de la formation professionnelle employeur

- Salariés : 800€

Le règlement de la formation s'effectuera à l'issue de chaque session, par chèque, à l'ordre de la FOF ou virement bancaire.

**** Formation susceptible d'être prise en charge par le FIF-PL ****

FORMATION LIMITÉE À 20 STAGIAIRES

CONTENU

Cette formation permettra à l'orthophoniste de bénéficier d'une progression rééducative assurant la construction de la cognition numérique (aspects prototypiques du nombre) et de la cognition mathématique. La formation proposera des ateliers de rééducation consolidant chez les enfants les piliers cognitivo-numériques nécessaires à la résolution de problèmes et des ateliers concernant la résolution de problèmes. Les troubles de la cognition mathématique peuvent exister dans les TND et selon les recommandations de la HAS, l'orthophoniste fait partie des professions amenées à prendre en charge ces enfants.

OBJECTIFS

- ✓ Repérer les patients destinataires des ateliers travaillés en formation ;
- ✓ Identifier les différentes étapes de la méthodologie Cogi'Act ;
- ✓ Expérimenter des ateliers de rééducation soutenant la construction du nombre concept ;
- ✓ Expérimenter des ateliers de rééducation soutenant la résolution de problèmes arithmétiques à énoncés verbaux.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Association de méthodes : affirmative (exposés théoriques), interrogative et active (témoignages de professionnels, analyse de cas concrets – papier ou vidéo). Ces méthodes visent à favoriser le questionnement, à permettre l'appropriation théorique et clinique et à adapter la prise en soin des patients et les échanges avec les membres de l'équipe.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ✓ Évaluation en continu par le formateur (questions, mises en situation, prise de notes, tours de table).
- ✓ Évaluation générale en fin de formation (questions, mises en situation, prise de notes, tours de table).

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- ✓ La FOF se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant (10 participants minimum).
- ✓ Possibilité de déjeuner ensemble le midi

Merci de retourner votre bulletin d'inscription uniquement par mail
avant le vendredi 7 juin 2024 à : fof.formation@gmail.com
LES INSCRIPTIONS REÇUES PAR VOIE POSTALE NE SERONT PAS PRISES EN COMPTE

DÉSISTEMENT

30% des frais d'inscription sont dus si le désistement intervient plus de 10 jours après la signature du contrat ou de la convention de formation.

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée des bulletins.

A réception de votre inscription, un contrat ou une convention de formation vous sera adressé(e), ainsi qu'un questionnaire de pré formation.